



Webinaire Incubateur 2025

Présentation de l'équipe de Royaumont



Direction artistique des pôles

Jean-Philippe Wurtz : pôle création musicale

Priscille Lafitte : pôle voix et répertoire

Hervé Robbe : pôle création chorégraphique

Administration des pôles

Samuel Agard : administrateur et conseiller artistique pôle création musicale

Catherine Huet : administratrice pôle voix et répertoire

Doriane Trouboul : administratrice pôle création chorégraphique

Production des pôles artistiques

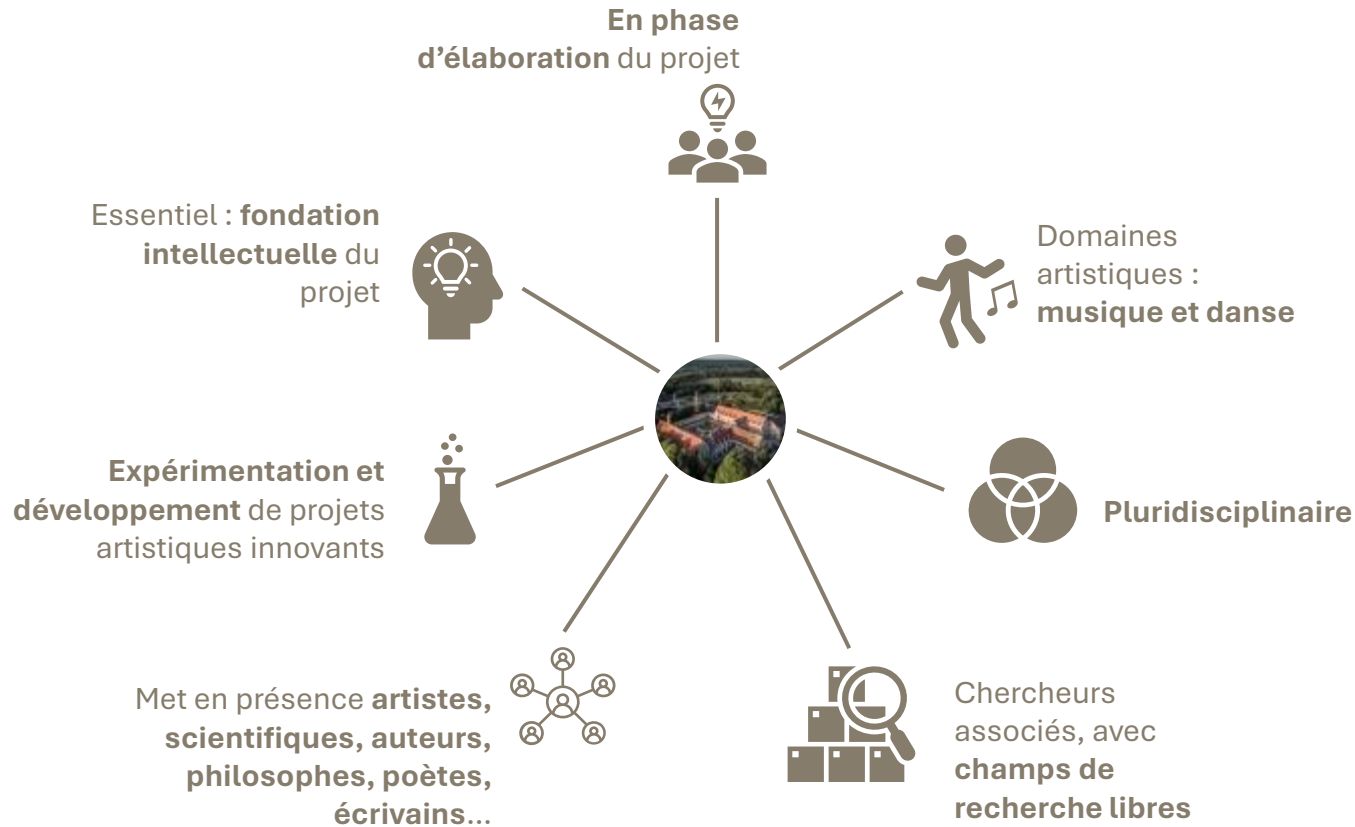
Claire Simon, Sylvain Mathevet : pôle création musicale

Armelle Mousset : pôle voix et répertoire, bibliothèques et ressources

Daphnée Gonçalves : pôle création chorégraphique

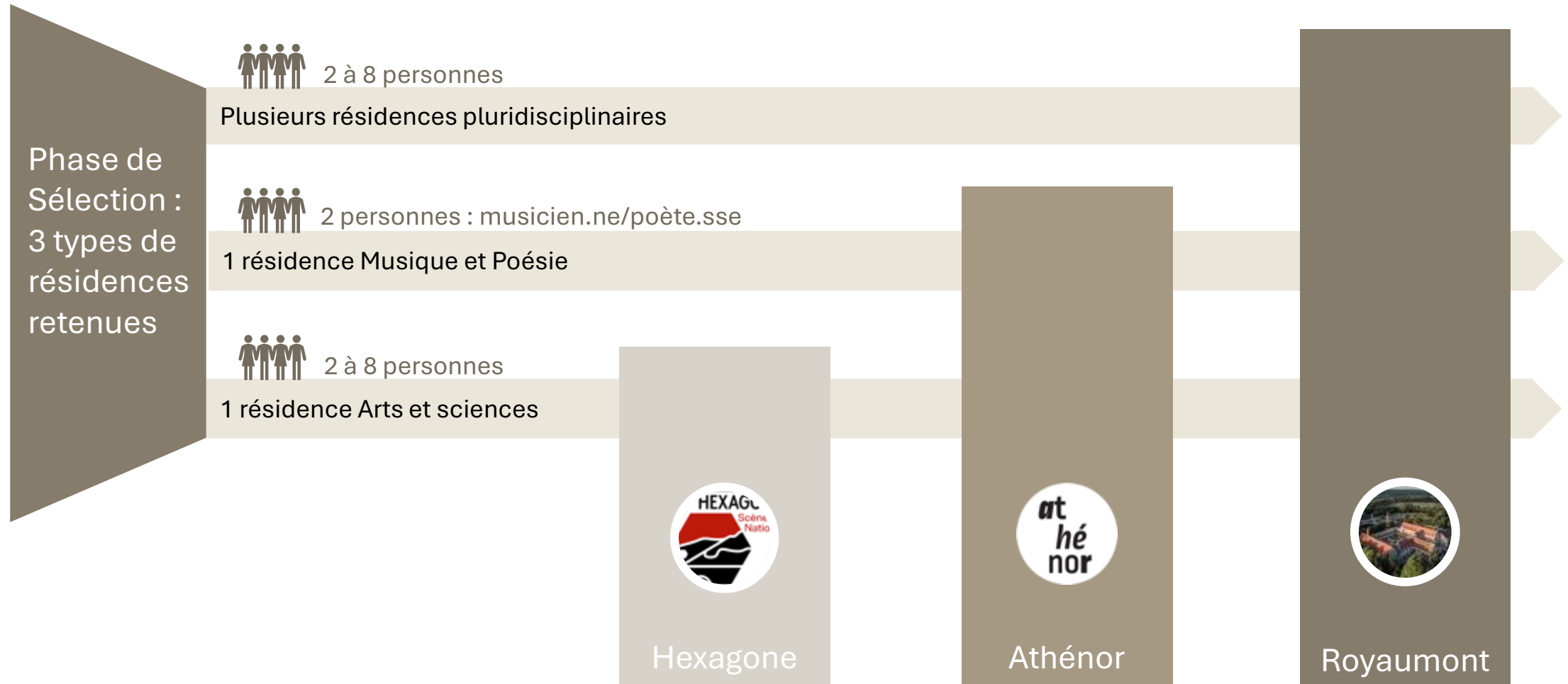
Le dispositif Incubateur

L'incubateur est une résidence avec des caractéristiques spécifiques :



Présentation générale

L'incubateur 2025 de Royaumont sera constitué de 3 types de résidences.



Les résidences de l'incubateur



Les résidences à Royaumont



18/10/25 au 2/11/25
3 à 6 jours (4 j. max pour 6 à 8 pers.) consécutifs



Entre 2 et 8 personnes par résidence



Résidences pluridisciplinaires



Rémunération (barème CCNEAC)
en coproduction ou engagement direct



Salle de travail dédiée, équipée
Piano/clavecin, plancher de danse
Équipement basique son, vidéo



Repas, hébergement, transferts
entre Viarmes et Royaumont pris
en charge



Engagements de l'équipe accueillie

- Rencontre des équipes de Royaumont pour partage d'expérience
- Invitation de professionnels si souhaitée (organisation de l'accueil)
- Fournir un bilan
- Fournir audio et/ou vidéo et photos de la résidence
- Voyages à la charge de l'équipe accueillie

Les résidences de l'incubateur



La résidence double Royaumont - Athénor



Royaumont : 5 jours 18/10/25
au 2/11/25
Athénor : 5 jours (lun-ven) de
janvier à décembre 2025



2 personnes :
musicien.ne/poète.sse



Résidence Musique et Poésie



Rémunération (barème CCNEAC)
en coproduction ou engagement
direct



Salle de travail dédiée, équipée
A Royaumont : Piano/clavecin,
équipement basique son, vidéo



Repas, hébergement, transferts
locaux pris en charge



Engagements de l'équipe accueillie

- Rencontre des équipes de Royaumont et Athénor
- Rencontre du public d'Athénor : rencontre, filage public, présentation d'extraits
- Invitation de professionnels si souhaitée (organisation de l'accueil)
- Fournir un bilan
- Fournir audio et/ou vidéo et photos de la résidence
- Voyages à la charge de l'équipe accueillie



- 1 date de diffusion **Athénor** parmi :
- festival de l'eau (29/05 au 9/06 2026)
 - Instants Fertiles (Nov. 2026),
 - semaine d'éduc. contre racisme et discrimination (mars 2026)
 - **Cachet** : 250€ brut/pers.
(salaire ou cession)

Les résidences de l'incubateur



La résidence triple Royaumont – Hexagone - Athénor



Royaumont : 5 jours 18/10/25 au 2/11/25

Athénor : 5 jours (lun-ven) de janvier à décembre 2025

Hexagone : 5 jours (lun-ven) de novembre 2025 à décembre 2026



Entre 2 et 8 personnes



Résidence Arts et Sciences



Royaumont : Rémunération (barème CCNEAC) en coproduction ou eng. direct
Athénor : coproduction 3500 € HT
Hexagone : coproduction de 5000€ HT



Salle de travail dédiée, équipée



Royaumont et Athénor : Repas, hébergement, transferts locaux pris en charge
Hexagone : forfait 1500€ HT



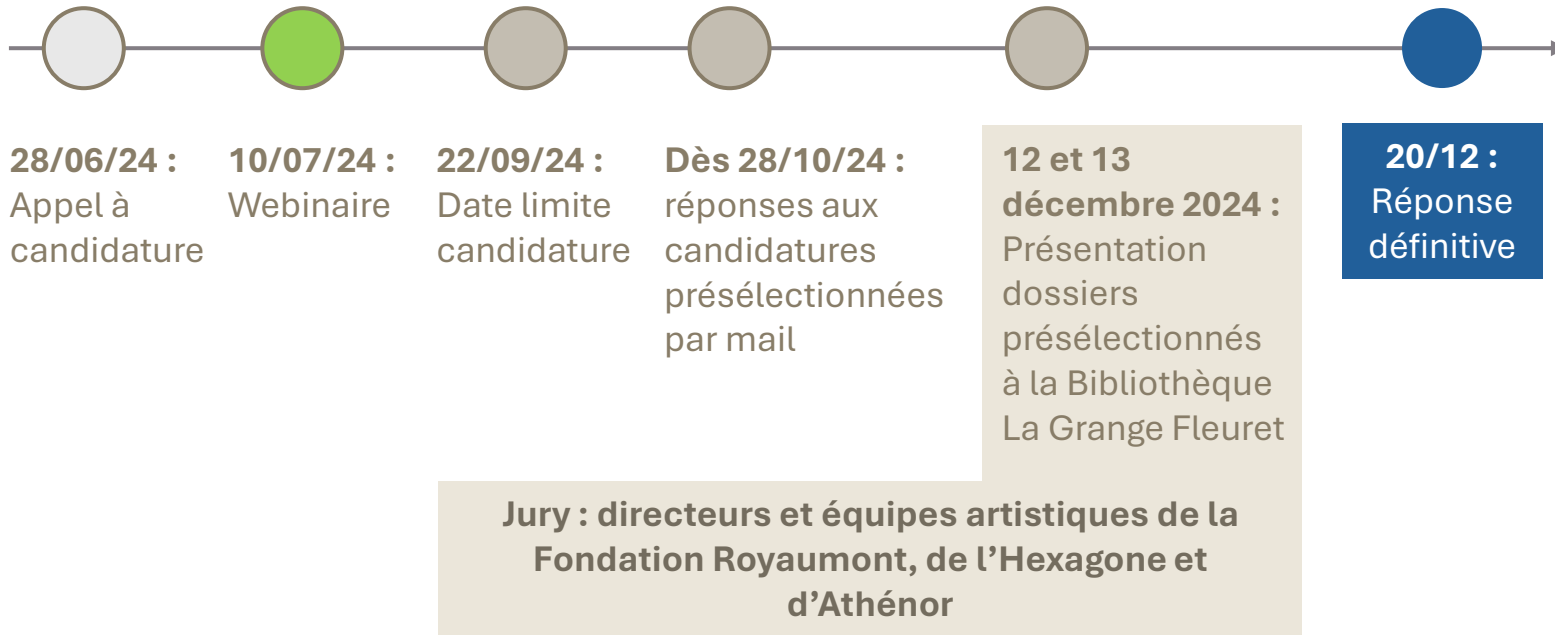
Engagements de la compagnie

- Rencontre des équipes de Royaumont et Athénor
- Rencontre du public d'Athénor et de l'Hexagone : rencontre, filage public, présentation d'extraits
- Invitation de professionnels si souhaitée (organisation de l'accueil)
- Fournir un bilan
- Fournir audio et/ou vidéo et photos de la résidence
- Voyages à la charge de l'équipe accueillie



- 1 date de diffusion Athénor parmi :**
- festival de l'eau (29/05 au 9/06 2026)
 - Instants Fertiles (Nov. 2026),
 - semaine d'éduc. contre racisme et discrimination (mars 2026)
 - **Cachet** : 250€ brut/pers. (salaire ou cession)

Calendrier



L'incubateur est un dispositif soutenu par la Fondation Société Générale





Nous contacter :
incubateur@royaumont.com

Merci